VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato — J. L. Onorato. — J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Waechter, No 91,623, Cour Civile de District, Div. D, et Succession de Mme Joseph Waechter, No 78,134, Cour Civile de District, Div. A, Consolidées

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire intitulée la succession de Joseph Waechter dossier No 91 623 et la succession de Mme Joseph Waechter, dossier No 78 134, consolidées, ledit ordre daté du et signé le 12 avril 1910, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, 26 mai 1910, la propriété ci-après décrite à savoir:

Premièrement—Un certain terrain et un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et qui en quelque sorte en font partie, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans le carré No 542 borné par les rues S Liberté (ci-devant Green), Sud Franklin (ci-devant St David), Cadix et Valence désignés comme terrain No Dix et partie du terrain No Neuf qui touche au terrain Dix d'après un plan dressé par A. Blanchard, voyer de la ville, annexé à un acte passé pardevant A. Hero, notaire, le 8 février 1873. Ledit terrain No Dix forme le coin des rues Sud Liberté et Cadix, et mesure trente pieds de face rue Cadix sur cent vingt pieds de profondeur et de façade rue Sud Liberté, et ledit morceau ou portion de terre qui touche le terrain No D x est une partie du terrain Neuf, comme il est dit précédemment, et mesure vingt quatre pieds de façade rue Cadix, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Deuxièmement—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 152, borné par les rues Laurel, Général Taylor Annonciat on (anciennement Jersey) et Peniston, désignés comme lots Nos un et deux sur un p an déposé pour qu'on s'y réfère, en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville, comme plan No 140. Et aussi par les mêmes numéros sur un autre plan fait par John F. Braun, architecte, daté du 20 août 1884, un plan auquel est annexé pour référence à un acte passé pardevant Frederick Zengel, notaire en cette ville le 11 octobre 1884, lesquels dits lots sont contigus les uns aux autres et d'après lesdits plans, ils mesurent chacun vingt neuf pieds et deux pouces de face rue Laurel sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles; ledit terrain No Un formant le coin des rues Laurel et Peniston. Les améliorations portent les Nos municipaux 3890-92 rue Laurel, 3804-06 rue Laurel et 618 rue Peniston.

Troisièmement.—Deux certains terrains ou morceaux de terre situés et étant dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, et étant plus particulièrement décrits comme terrains No trente-un et trente-deux dans le carré No 117 sur la mappe de la Compagnie des terres de la Nouvelle-Orléans, les mêmes grandeur et situation pour être d'accord avec ladite mappe ou plan sur filière dans la ville de la Nouvelle-Orléans; lesdit terrains Nos 31 et 32 dans le carré 117 mesurant chacun vingt cinq pieds de façade rue Milne, sur une profondeur de cent vingt pieds du côté de la rue Wuerpel dans le carré borné par l'avenue Filmore et la rue Ridgeley.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste s'il y en a, en un an ou en deux versements égaux, payables en un an et deux ans, aussi à l'option de l'acquéreur. La partie à crédit, s'il y en a, attestée par des billets portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, et garantie par lien du vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Bussière Rouen, notaire. Un dépôt (ne portant pas d'intérêt) de 10 pour cent du prix d'achat sera exigé au moment de l'adjudication entre les mains de

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
910 rue Gravier.

24 avril—24—mai 1 8 15 22 26

Jas A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

POSITIVEMENT SANS LIMITE

COTTAGE DOUBLE 4012-4014, rue Dauphine.

BATISSE 4010, rue Dauphine, servant comme "Shop" de Forge et Charron.

COTTAGE DOUBLE 741-743, rue Bartholomew, coin de la rue Dauphine.

LE TERRAIN VACANT, contigu à la propriété ci-dessus, avec Vieilles Bâtisses, désignées par les Nos 737-739 rue Bartholomew.

COTTAGE SIMPLE 731 rue Bartholomew.

COTTAGE SIMPLE 729 rue Bartholomew.

COTTAGE DOUBLE 723-725 rue Bartholomew.

Valentine Springer et als vs George Springer et als.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E. No 92,709.

IL sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 7 juin 1910, par Jas H. Brennan, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 26 avril 1910 et signé en Cour ouverte le 2 mai 1910 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, et aussi en vertu et conformément à un ordre dans l'affaire de l'interdiction de Stephen Springer daté et signé du 26 avril 1910 par l'Hon E. K Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, et du No 91,416, de ladite Cour dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:—

1. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre T dans l'ilet No 180, borné par les rues Dauphine, Mandeville, Bartholomew et Royale, sur un devis et certificat d'arpentage dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 24 février 1910, annexé à un inventaire pris par Joseph F. Walton, notaire, le 23 mars 1910, lequel dit lot mesurant d'après ledit devis et certificat d'arpentage en mesure américaine trente-cinq pieds (35') trois pouces (3") de face à la rue Dauphine sur cent cinquante-neuf pieds [159'] onze pouces [11'] de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot est composé du tout du lot original F et une petite portion des lots originaux Nos un, deux, trois, quatre et cinq.

Les améliorations comprennent le cottage double Nos 4012 et 4014 Dauphine, contenant 3 chambres et cuisine, hangar, allée en briques de chaque côté et loué à un loyer très minime de $7 par mois.

2. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et désigné par la lettre S sur le devis ci-dessus mentionné et certificat d'arpentage dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, et mesurant d'après ledit devis et certificat d'arpentage trente-neuf pieds (39') cinq pouces (5") de face à la rue Dauphine sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds (96') un pouce [1"] entre lignes égales et parallèles; ledit lot est composé de la plus grande portion de l'arrière des lots originaux Nos un, deux et trois.

Les améliorations comprennent les deux grandes bâtisses servant comme "shop" de forge, désigné par le No municipal 4010 rue Dauphine. La propriété ci-dessus deuxièmement décrite devant être vendue sujette à un acte de donation des propriétaires, passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 29 septembre 1898, par lequelle le donateur s'engage à payer $240 par an en somme partielle de $20 par mois pour le droit d'occuper ladite propriété.

3. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrit, désigné par la lettre R sur le devis et certificat d'arpentage ci-dessus mentionné, dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, et mesurant d'après ledit devis et certificat d'arpentage trente quatre pieds [34'] cinq pouces [5"] de face à la rue Bartholomew, soixante-neuf pieds [69'] sept pouces [7"] de profondeur et façade à la rue Dauphine sur la même profondeur sur la ligne du côté opposé, ledit lot formant le coin des rues Bartholomew et Dauphine et est composé du tout du lot original No 1 et d'une petite portion du lot original No 2, contigus.

Les améliorations comprennent un cottage double bien construit, Nos 741-743 rue Bartholomew, contenant 3 chambres et cuisine de chaque côté, citerne, etc. La propriété est maintenant vacante.

4. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre Q sur le devis et certificat ci-dessus mentionné dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, et mesurant d'après ledit devis et certificat d'arpentage trente-sept pieds [37'] deux pouces [2"] de face à la rue Bartholomew sur une profondeur de soixante-neuf pieds [69'] sept pouces [7"] entre lignes égales et parallèles; ledit lot est composé de la portion des lots originaux Nos 2 et 3.

Les améliorations qui s'y trouvent comprennent deux vieilles bâtisses, mais autrement vacantes, et connues comme Nos municipaux 737-739 rue Bartholomew, contigu à la propriété troisièmement décrite.

5. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre P sur le devis et certificat d'arpentage ci-dessus mentionné dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, et mesurant d'après ledit devis et certificat d'arpentage vingt-quatre pieds [24'] six pouces [6"] de face à la rue Bartholomew sur une profondeur de soixante-neuf pieds [69'] sept pouces [7"] entre lignes égales et parallèles. Ledit lot est composé de la plus grande portion du lot original No 3. Les améliorations sont désignées par le No municipal 731 rue Bartholomew. Le cottage simple, moderne et bien construit contenant 4 chambres, hangar, citerne, cour et allée briquetés.

6. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre O, sur le devis et le certificat d'arpentage dressé par C. Uncas Lewis député voyer de ville, et mesurant d'après lesdits devis et certificat d'arpentage vingt-sept pieds [27'] de face à la rue Bartholomew sur une profondeur de cent neuf (109') pieds entre lignes égales et parallèles, ledit lot étant composé de la plus grande portion du lot original No 4.

Les améliorations comprennent le cottage simple, 4 chambres, vestibule, hangar, citerne, cour briquetée, le faisant un "home" compacte, chaque chambre ayant accès du vestibule à chaque chambre ayant une ouverture l'une de l'autre désigné par le No municipal 729 rue Bartholomew.

7. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre N, sur le devis et certificat d'arpentage ci-dessus mentionné dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville et mesurant d'après ledit devis et certificat d'arpentage, trente six pieds [36'] dix pouces [10"] de face à la rue Bartholomew, sur une profondeur de cent neuf pieds [109'] entre lignes égales et parallèles, ledit lot est composé de la plus grande portion du lot original 5 et d'une petite portion du lot original No 4. Sur le terrain se trouve un cottage double, désigné par les Nos 723-725 rue Bartholomew et contient 2 chambres, vestibule cuisine, hangar, citerne, cour en briques et allée et loué au très bas prix de $7 par côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un et deux ans avec intérêt au taux de huit pour cent par an sur les paiements différés de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. La portion à crédit devant être garantie par billets, lien de vendeur et hypothèque sur la propriété, et l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes sur la propriété pour l'année 1910, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et de payer les frais des actes de vente devant être passés pardevant Joseph T. Walton, notaire, et les dits actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

5 mai—5 8 15 29—juin 5 7

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 92135—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

SUCCESSION DE CAROLINE CAMPMAN, VEUVE DE LOUIS A. JOCHIM.

CONTENU D'UNE EPICERIE ET BUVETTE, Aussi Meubles de Maison et 10 Actions de la Consumers Brewing Co.

A l'Encan, LUNDI, 9 Mai, à 11 heures A. M., SUR LES LIEUX, 1333 RUE SUD FRANKLIN.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Succession de Caroline Campman, veuve de Louis A. Jochim, dossier No 92135, ledit ordre daté et signé 19 avril 1910 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, sur les lieux No 1333 rue S. Franklin, commençant à 11 heures a. m., LUNDI, 9 mai 1910, le contenu de l'épicerie et buvette et les meubles de maison et actions appartenant à ladite succession, plus complètement décrit dans l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 910 rue Gravier

W. R. Kor, avocat.
24 avril—24—mai 1 8 9

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE ROBERT S. FEGAN.

No 91,863, Cour Civile de District, Division "B".

Le Contenu de la Résidence bien Meublée, No 2616 rue Constance, entre les rues Deuxième et Quatrième,

A l'Encan, JEUDI, le 19 Mai, à 11 heures A. M.

PAR STROUDBACK & STERN — Leonard L. Stern, Encanteur—Bureau 322 rue Baronne—JEUDI, le 19 mai 1910, à 11 heures a. m., sur les lieux, No 2616 rue Constance, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé du 5 mai 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété mobilière ci-après décrite, à savoir:

Joli piano Schaeffer, tabouret, boîte pour musiques, meubles de salon (6 pièces étoffe rouge), tables de toutes descriptions, ornements, jardinières, tapis, nattes, rideaux en dentelle, stores, sport très, sofa, berceuses, chaises en cane, chaises en étoffe, chaises "deal", miroirs, pendules, instruments mathématiques, ameublements de chambre, bureaux, lits, literie, armoires, lavabos, machine à coudre "New Home", garde manger, faïence, verrerie, objets plaqués, stove à gaz et à bois, ustensiles de cuisine, garde manger et contenu, montre en or, médaillon et chaîne, etc., etc., le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

STROUDBACK & STERN,
Encanteurs.

8 mai—8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Interdiction de Mme Elizabeth McGimsey

No 91,811, Cour Civile de District, Division "B"

Propriété se Louant Bien,

No 906 rue Royale, entre Dumaine et St-Philippe.

PAR STROUBACK & STERN — Leonard L. Stern, encanteur — MARDI, 10 mai 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 7 avril 1910, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Royale, St-Philippe, Chartres et Dumaine, désigné comme terrain No deux sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Boudousquié, ancien notaire de cette ville, le 18 juin 1855, et mesurant vingt-sept pieds sept pouces et deux lignes rue Royale sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds un pouce et quatre lignes, et une largeur à l'arrière de vingt sept pieds sept pouces sur une allée à l'usage en commun des terrains un, deux et trois sur ledit plan et est désigné par le No [ancien] 210 rue Royale.

Les améliorations comprennent une maison de résidence seule en briques à trois étages ayant 20 chambres, et ladite propriété aujourd'hui porte le No municipal 906 rue Royale.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste s'il y en a, en paiement garanti par des billets du on des acquéreurs, payables à un et deux ans de leurs dates, et portant intérêt au taux de huit [8 0[0] pour cent par an de leurs dates jusqu'à paiement, et garantis par lien du vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur ladite propriété ci-dessus décrite. L'acquéreur assumant toutes les taxes des années 1909 et 1910, le coût de tous les certificats, et un dépôt de dix (10 0[0) pour cent du prix d'achat sera exigé au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Alphonse J. Cuneo, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK & STERN,
Encanteurs.

9 avril—9 10 17 24—mai 1 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JULIUS M. MAIER.

No 92531—Cour Civile de District, Division A.

Cottage Simple Attrayant dans le Sixième District,

No 2334 RUE MARENGO, Entre Howard et Liberté

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, encanteur—MARDI, le 10 mai 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de Cour, signé le 5 avril 1910, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros sept et huit dans le carré No 561 [anciennement carré No 100 Est Bouligny], borné par les rues Howard, Liberté, Marengo et Milan, sur un plan privé daté du 15 avril 1895, annexé à un acte passé pardevant E. P. Upton, notaire, le 17 août 1895, lesquels terrains sont contigus l'un à l'autre et mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Marengo sur cent vingt pieds de profondeur, et

Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans les mêmes district et carré que la propriété ci-dessus décrite, touchant aux terrains sept et huit à l'arrière, et étant une partie du terrain No onze, sur le plan ci-dessus mentionné; ledit morceau ou portion de terre mesure soixante pieds de façade sur la ligne le séparant des terrains sept et huit; et trente pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations se composent d'un cottage simple, attrayant à distance du trottoir. La maison a salon, salle à manger, cuisine, office, chambre à bain, corridor, deux chambres à coucher, galeries devant et sur le côté; dans la cour il y a hangar, écurie, poulailler, et le cottage porte le numéro municipal 2334 rue Marengo.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste, s'il y en a, en billets de un, deux un et deux ans, portant 7 pour cent d'intérêt par an, avec toutes les causes usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de l'année 1910, et fera un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK & STERN,
Encanteurs.

8 avril—8 10 17 24—mai 1 8 10

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 7 JUIN, 1910.

SUCCESSION DE MICHAEL WALSH.

No 92,017—Cour Civile de District—Division C.

Propriétés de Valeur dans le Premier District.

No 2301 avenue Cleveland, coin de la rue Miro, une Epicerie Etablie.
Nos 2305-2307 avenue Cleveland, un Bon Cottage Double.
Devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, à Midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—Par un jugement de l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, signé du 30 avril 1910, et à moi adressé, j'offrirai en vente, MARDI, le 7 juin 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, les propriétés ci-après décrites—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No cinq cent cinquante-deux, borné par les rues Gasquet, maintenant l'avenue Cleveland, S. Miro, Canal et Tonti, désignés par les Nos 21 et 22, d'après un devis annexé à un acte de vente par la succession de F. F. Guion à A. B. James, exécuté pardevant F. O. Stark, ancien notaire en cette ville le 26me jour d'avril 1866, mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Cleveland sur cent vingt pieds nuit pouces et six lignes entre lignes égales et parallèles. Lesdits lots sont contigus l'un à l'autre, et le lot No vingt-deux forme l'encoignure de l'avenue Cleveland et la rue S. Miro.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1910. L'acte de vente devant être passé pardevant John Watt, Duffy, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 0[0 doit être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication.

John D. Grace, avocat

PETER GALLAGHER, Encanteur,

5 mai—5 8 15 22 29—juin 5 et 7

VENTES A L'ENCAN.

Willard & Eiseman

ANNONCE JUDICIAIRE.

LIQUIDATION DE LA "KEYSTONE LIFE INSURANCE COMPANY"

Cottage Simple Attrayant

Avec Deux Etages dans le Fond

No 1729 rue Constantinople

A L'ENCAN

Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

JEUDI, LE 9 JUIN, A MIDI.

VENTE PAR WILLARD & EISEMAN—En vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, No 91,969, signé le 4 mai et adressé à Meyer Eiseman, encanteur, nous procéderons de vendre à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 9 juin, à midi, la propriété ci-après décrite:

Deux certains lots de terre ensemble avec tout les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent et toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constantinople, Baronne, Général Taylor et Carondelet, désigné par les numéros sept et huit sur un devis dressé par C. Mile Williams, voyer, daté du 10 avril 1891, annexé à un acte pardevant John J. Ward, notaire, le 20 juillet 1891. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds (30') cinq pouces (5") de face à la rue Constantinople sur cent vingt pieds (120') entre lignes parallèles.

Les améliorations sur cette propriété comprennent un cottage simple ayant deux étages dans le fond, No 1729 rue Constantinople, contenant 6 chambres, grande pelouse, bien situé, près des lignes de chars, marchés, écoles, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance, s'il y en a, en 1—2 ans à sept pour cent (7 0[0), garantie par les clauses usuelles et coutumières et de sécurité, l'acquéreur doit assumer les taxes de 1910. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Jeff C. Wenck, notaire, l'acquéreur devant déposer dix pour cent [10 0[0] comptant au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

MEYER EISEMAN, Encanteur.

Dart Kernan & Dart, avocats.

8 mai—8 15 22 29—juin 5 9

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lionel Eugène Duprat.

No 92,887—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR FREED & CO.—A. A. FREED, Encanteur, à notre bureau, 838 rue Gravier.—JEUDI, le 19 mai 1910, à 11 heures a. m., sur les lieux No 1623 rue Nouvelle-Orléans, entre la rue Derbigny et l'avenue Claiborne. Il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté et signé du 26 avril 1910, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, cheval, wagon, buggy et harnais, le tout d'après l'inventaire enregistré.

8 mai—8 12 15 19

Occasion de faire un Placement de Premier ordre.

COTTAGE DOUBLE.

No 1619-21 rue Mandeville.

Entre Derbigny et l'avenue Claiborne.

Succession de Lionel Eugène Duprat.

No 92,887—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Division A.

PAR FREED & Co.—A. A. Freed, Encanteur — MERCREDI, le 1er juin 1910, à midi, à notre Bureau 838 rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 26 avril 1910 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No vingt-et-un, dans l'ilet No 65, maintenant No 743, borné par les rues Mandeville, Espagne, Claiborne et Derbigny, suivant un plan tracé par L. Surgi, arpenteur, le 29 mars 1836 et attaché à un acte passé pardevant L. Fernand, ancien notaire, le 4 avril 1836, lequel lot de terre mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes [31' 11" 5"] de face à la rue Mandeville sur cent vingt-quatre pieds six pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 pour cent devant être fait, et les taxes de 1910 assumées par l'acquéreur qui n'aura droit aux loyers que du jour où l'acte de vente sera passé.

Acte pardevant Charles A. Butler, notaire.

1 mai—1 8 15 22 29—juin 1.

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION

D'un COTTAGE SIMPLE, attrayant, retiré de la rue et élevé, ayant sous bassement No 1132 RUE GAYOSO, entre les rues Ursulines et Bell, ilet Dupré et Orchard.

JEUDI, le 19 mai 1910, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de John J. Holden.

No 93,623 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. B.

PAR CARRERE & KEENEY—Ernest A. Carrère, encanteur, bureau No 806 rue Perdido — JEUDI, le 19 mai 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé du 15 avril 1910, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Dupré, Ursulines, Orchid et Bell, commençant 60 pieds de la rue Bell et mesurant 30 pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds plus ou moins, et étant composé des parties de trois lots de terre désignés par les Nos 12, 13 et 14 sur un plan annexé à un acte pardevant Th. Buisson, notaire, le 26 juillet 1894; acquis par James Holden de la Firemen's Building Ass'n, par acte pardevant Fred Zengel, notaire, le 22 juin 1906, enregistré dans le livre des transferts 260, folio 780.

Les améliorations, comprenant un cottage simple, élevé de terre et retiré du trottoir, ayant 4 grandes chambres, vestibule, chambre à bain, devant de cheminée en bois dur, galerie sur le devant et en arrière, gaz, électricité partout, lavabo stationnaire, cabinet de toilette sanitaire, etc. Dans le soubassement se trouvent chambre pour blanchissage, etc. Dans la cour il y a citerne, promenade pavée en Schillinger, etc. Sur le devant un joli grillage en fer, le tout en parfaite condition, portant le numéro municipal 1132 rue Gayoso, entre les rues Bell et Ursulines.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1910 et prendre possession des loyers du jour de la signature de l'acte de vente. L'acte de vente pardevant H. L. Loomis Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur. 20 0[0 de dépôt requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
No 806 rue Perdido.

Zengel, Thomas & Suthon, avocats.

17 av—17 24—mai 1 8 15 16 17 18 19

AVIS AUX CREANCIERS.

Lyon Cypress Company versus M. F. Lewis and Company Limited,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 89,442—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Frank Bethune, recevoir dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert H. Marr, avocat.

1er mai—1 8 10

VENTES A L'ENCAN

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Interdiction de Frank R. Rawlins.

No 92,113—Cour Civile de District.

JEUDI, le 2 juin 1910,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Conformément à un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, lequel ordre est daté et signé du 26 avril 1910, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus nommés comme suit—

Premier—Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans (autrefois Bloomingdale, paroisse de Jefferson) faisant face à la rue State, entre l'avenue St-Charles et le Marécage, et s'étendant en profondeur à la ligne inférieure de Bloomingdale, et la ligne supérieure de Hurstville, lesquels lots sont désignés par les numéros quatre-vingt-dix-neuf et cent, d'après un plan dressé par W. H. Williams voyer, daté du 13 mai 1877, annexé à un acte de partage par et entre les héritiers de J. U. Lavillebeuvre, exécuté pardevant Charles T. Soniat, un notaire en cette ville, le 18me jour d'octobre 1881, lesquels lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue State et s'étendant en profondeur à la ligne inférieure de Bloomingdale et de la ligne supérieure de Hurstville.

D'après un plan d'arpentage dressé par C. Mile Williams, député voyer de ville, daté du 20 août 1898, annexé à un acte d'achat de Mme Jessie Robertson Wing, épouse de Albert Gallatin Tebo, un premier propriétaire, les dits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue State, sur les profondeurs suivantes, à savoir: Le lot quatre vingt dix neuf a une profondeur de cent quarante six pieds deux pouces et douze lignes sur la ligne le divisant du lot No 98, et cent quarante-cinq pieds huit pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 100; et le lot No cent a une profondeur de cent quarante-cinq pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne de côté le divisant du lot No 99 et une profondeur de cent quarante-cinq pieds deux pouces et deux lignes sur la ligne le divisant du lot No 101, et trente pieds de largeur sur la ligne du fond, toutes lesdites profondeurs étant plus ou moins.

Les améliorations consistent en une résidence simple à deux étages contenant 6 chambres, chambre à bain, galeries, écuries, hangars, etc., et portant le numéro municipal 2325 rue State.

Deuxième—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Delachaise et l'avenue de la Louisiane, lequel lot mesure quarante-et-un pieds huit pouces de face à la rue Delachaise sur cent vingt-huit pieds de profondeur sur le côté de la rue Chestnut, et d'une profondeur sur le côté opposé de quatre-vingt seize pieds sur une ligne s'étendant de la rue Delachaise de dix neuf pieds quatre pouces sur une ligne s'étendant vers la rue Chestnut, de dix trente-deux pieds sur une ligne s'étendant à la ligne du fond, et trente-deux pieds quatre pouces en largeur sur la ligne du fond, étant composé du lot original No 18 et des portions du fond des lots Nos 19, 20 et 21.

Les améliorations consistent d'une résidence simple à deux étages contenant 9 chambres, chambre à bain, vestibules, galeries, 3 citernes, hangars, etc., et portant le numéro municipal 1221 rue Delachaise.

Troisième—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Colisée, Prytanée et Delachaise, désigné comme l'ilet municipal No 332, ledit lot est désigné par le numéro vingt-quatre, sur un plan dressé par C. A. De Armas, voyer, daté du 4 octobre 1865 et déposé en l'étude de Oscar Drouet, ancien notaire en cette ville, et mesurant trente et un pieds, dix pouces et sept lignes de façon à la rue Delachaise sur cent soixante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage simple contenant 5 chambres, chambre à bain, galeries, citernes, hangars, etc., et portant le numéro municipal 1431 rue Delachaise.

Quatrième—Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 706, borné par l'avenue Napoléon, les rues Sud Roman, Jena et Sud Derbigny, désigné comme lots Nos huit et neuf sur un plan par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville daté du 1er mai 1897, et annexé à un acte de dépôt passé pardevant Emile J. Barnett, un notaire en cette ville, le 10me jour de janvier 1898, d'après lequel ledit plan lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit, à savoir: Le lot Huit mesure trente pieds, six pouces et cinq lignes de face à l'avenue Napoléon sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot Neuf formant l'encoignure de l'avenue Napoléon et la rue Sud Roman et mesurant trente pieds, six pouces et six lignes de face à l'avenue Napoléon sur cent vingt pieds de profondeur à la rue Sud Roman.

La propriété est vacante.

Cinquième—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui